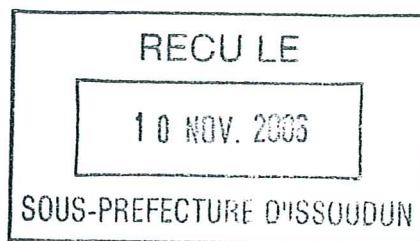


**COMMUNE DE
PARPECAY**
(Indre)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice : 9
présents : 8
votants.....: 8

L'an deux mil six, le trente et un octobre,
Le conseil municipal de la commune de PARPECAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOURDAIN Philippe, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 octobre 2006

Nombre de conseillers en exercice : 9

PRESENTS : Ms. JOURDAIN Ph., RIOLLET D., LANCHAIS J.M., BOULANGER M., TACONET J.C., FORTUNE P. et Mmes GAUCHER C., et GIVERT A.,

ABSENTS : Mme PIOT-UMECKER F.

SECRETAIRE : Mr RIOLLET Denis.

OBJET : Projet ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal, un courrier émanant de M. GERBAUD, Président de l'AMI et membre du Conseil National de l'Aménagement et du Développement du Territoire, et de M. PINTON, Président du Conseil Général de l'Indre relative à la création d'une ligne à grande vitesse entre Limoges et Poitiers.

Ils expliquent que cette création risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et qu'elle comporte plusieurs incohérence notamment un besoin de financement largement supérieur à celui prévu pour l'amélioration de la ligne Limoges-Paris par le Centre et qu'en terme d'aménagement du territoire l'ensemble des départements du grand centre serait laisser de côté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **S'OPPOSE** à la création de ligne grande vitesse entre Limoges et Poitiers.

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Ph. JOURDAIN

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture

le :

Publié, affiché ou notifié

le :

Le Maire,

